# Rugby Club Côte de Penthièvre

## PRESENTATION de l'ECOLE de RUGBY – PROJET PÉDAGOGIQUE

**Saison 2018/2019**

**« le rugby c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour, et quand il n'y a plus le ballon il reste les copains»**

Cette citation de Jean-Pierre Rives nous semble illustrer parfaitement le concept éducatif et sportif de notre École de Rugby qui se veut être un lieu d échange, de partage et d enseignement, dans un but à la fois ludique et éducatif pour nos jeunes.
L éducateur de l école de rugby, le bénévole du club, les responsables, les parents, jouent tous un rôle dans la construction et l éducation de l enfant., c'est dans cet environnement que ce dernier évolue et trouve ses repères pour grandir.
Il est donc important que chaque enfant trouve une logique, une cohérence dans le message délivré par chacun des adultes qui compose son environnement de Rugby.
L'École de Rugby est fréquentée par des jeunes, c'est précisément parce qu'il s'agit de jeunes qu'il convient de parler d'école de la vie et surtout d'éducation, même si c'est un loisir.

**C'est pour cela que nous demandons entre autres à chaque enfant :**
- **d'être poli (les mots magiques : bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir)**
- **d'être ponctuel,**
- **de respecter les autres (joueurs, adultes, …), de respecter le matériel, les lieux et les infrastructures,**
- **de bien se comporter lors du déroulement d'une activité, d'un match, …**
- **d'aider au rangement.**

Le projet pédagogique vise à la formation et à l épanouissement de tous les acteurs composant l École de Rugby du Rugby Club Côte de Penthièvre :

- **Formation sportive du joueur ainsi que son éducation aux valeurs du rugby.**

Un plan de formation du joueur est mis en place pour toutes les catégories de l EdR (des U6 aux U14) qui vise au développement harmonieux et progressif de l enfant, lui enseignant tour à tour les notions de bases et les valeurs de ce sport et qui permet de le construire individuellement et collectivement à la pratique du rugby.

**- Formation de l éducateur**

Un plan de formation de l éducateur est aussi mis en place pour permettre aux bénévoles d évoluer dans un cadre précis respectant les apprentissages de l enfant à chaque période de sa croissance et respectant la philosophie de jeu mise en place par le club.

**- Rôle des parents**

La présence d'un parent (ou représentant légal) est obligatoire lors des rendez-vous à l'École de Rugby ou pour les déplacements (souvent les samedis) et ce jusqu'à ce qu'un éducateur ou responsable confirme le déplacement ou l'activité prévue.

Nous vous demandons de vous présenter à l'accueil de l'École de Rugby chaque mardi soir et chaque mercredi après-midi de même le samedi ou lors des tournois, de ne pas vous contenter de déposer l'enfant ni de rester dans votre véhicule.

C;est un moment d'échange avec les dirigeants, des changements de dernières minutes pouvant intervenir, les responsables de catégorie doivent s'assurer que tous les parents ont bien eu la bonne information.

Il est demandé aux parents (ou le représentant) de respecter les heures de retour, et d'être présent à l'heure.

**Les parents = premiers supporters de leur enfant :**
Nous conseillons aux parents d'accompagner régulièrement leur enfant lors des rencontres et notamment à l'extérieur. La présence des parents est essentielle à l'équilibre et l'épanouissement des enfants.

Nous demandons également de s'assurer que les enfants ont la tenue requise : tenue d'entraînement adaptée aux conditions climatiques, équipements de match et d'inciter fortement son enfant à prendre une douche et a minima prévoir un change adéquat.

En cas de transport individuel, l'École de Rugby ne couvre pas l'assurance des enfants transportés dans les véhicules des parents bénévoles. Il est donc de la responsabilité de chaque parent « d'assumer » ce mode de transport fait par un autre parent bénévole, OU d'assurer lui-même le transport de son enfant.

**Règles de vie :**
Nous rappelons que l'École de Rugby n'est pas une garderie.

Par respect pour l'éducateur, pour son travail de préparation, et le reste de l'équipe, tout enfant inscrit se doit d'être présent aux entraînements et aux rencontres sous peine de pénaliser ses coéquipiers lors des rencontres du samedi.
En dehors des horaires d'entraînement, l'enfant n'est plus sous la responsabilité du Club.
En prévision d'une absence ou d'un retard, nous vous demandons d'aviser personnellement le responsable de l'École de Rugby le plus tôt possible.

***Une charte du club est mise en place et devra être respectée par tous : joueurs, éducateurs, responsables, bénévoles, parents.***

## I. LES ENTRAÎNEMENTS

**Lieu et horaires :** les entraînements et rencontres de l'École de Rugby (enfants de 4 à 14 ans) ont lieu

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le MARDI | De 17h à 19h<br>(18h30 pour les plus petits) | PLANGUENOUAL | Stade de la Ville Méen<br>Planguenoual |
| Le MERCREDI | De 14h à 15h30 | La Poterie - LAMBALLE | 3 chemin du Paradis<br>La Poterie |
| Le SAMEDI | De 8 ou 9h à 16h si<br>rencontres à l'extérieur | De 13h à 16h si rencontres<br>à domicile | Stade du Pont Gagnoux<br>Pléneuf Val André |

Dès son arrivée, le joueur se met en tenue dans le vestiaire attribué, range convenablement ses affaires dans son sac de sport et aide l'éducateur à la mise en place de la séance.

- Infrastructures et matériels d'entraînement

Les matériels sont mis à la disposition de chacun dans un but uniquement pédagogique. Ils ne doivent pas être utilisés sans autorisation ni surveillance.
Sous le contrôle de l'éducateur, préparatifs et rangements sont l'affaire de TOUS :
- avant le début de séance, l'équipement est retiré collectivement de son local de stockage,
- à l'issue de la séance et avant de regagner les vestiaires, le matériel est ramené collégialement, recensé puis rangé correctement.

- Effets personnels

Pendant et après les entraînements, chaque enfant doit être muni de l'équipement minimum exigible et de vêtements adaptés aux conditions climatiques. L'utilisation du maillot de match aux couleurs du club, distribué en début de saison, est réservée aux matches et tournois.

**Le port du protège dents est obligatoire lors des entraînements et matches (l'enfant prend le risque d'être interdit de jeu s'il ne porte pas de protège dents).**

Les bijoux, objets de valeur et lunettes doivent être retirés avant l'entrée sur le terrain. Les chaussures à crampons doivent être nettoyées (au minimum frottées, voire même lavées à la fin de chaque séance).

A l'issu de l'entraînement ou d'un match, il est du devoir de l'enfant et de son accompagnateur de veiller à ne rien oublier. A ce titre, nous conseillons vivement aux parents de marquer les vêtements de leurs enfants. Tout remplacement d'équipement perdu (maillot, short, chaussettes) sera à la charge financière des parents.

Les dirigeants et les éducateurs de l'École de Rugby déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

- Comportement

Les comportements ou gestes déplacés envers les éducateurs, dirigeants, arbitres, joueurs … seront immédiatement sanctionnés. Un renvoi provisoire ou définitif en fonction de leur gravité pourra être prononcé.
L'agression, tant physique que verbale, la moquerie ou quelconque marque d'incivilité envers un équipier ou tout autre enfant sera sanctionné d'un renvoi provisoire. Les grossièretés sont à proscrire. Le fair-play est de rigueur dans notre sport.

## II. LES MATCHES ET LES COMPÉTITIONS

Afin de vous permettre une meilleure organisation, l'École de Rugby s'engage à vous distribuer, dès que possible, le planning des matches et des compétitions par catégorie.

**L'essentiel de la communication passe par le groupe Facebook « Rugby Club Côte de Penthièvre », nous vous conseillons donc de le consulter régulièrement, ou par mails.**
**Il est donc important de vérifier aussi votre boite mails le plus souvent possible car elle peut contenir des informations urgentes ou plus confidentielles que nous ne mettons pas sur Facebook.**
Jours, heures précises des rendez-vous et lieux des rencontres par catégorie et équipe sont communiqués en principe le mercredi ou le jeudi précédent les matches ou compétitions.

En cas de déplacement extérieur, le point de rendez-vous est toujours fixé au parking de la salle des fêtes de Planguenoual, afin de s'assurer de l'effectif et de faire le bilan du nombre de places disponibles dans les véhicules des particuliers.
Si, lors d'une sortie, les déplacements se faisaient en car ou minibus, vous en serez avisés par mail.
Les parents ne pouvant pas accompagner doivent s'informer auprès du dirigeant ou de l'éducateur référent de l'heure de retour afin d'être présent pour récupérer leur enfant. De même, les parents confient leur

enfant à un éducateur présent et doivent s'entretenir avec lui afin de bien confirmer les modalités du déplacement (transport, horaires, coordonnées et autres renseignements jugés utiles).
Nous devons pouvoir joindre à tout moment un parent ou une personne désignée dont les coordonnées ont été communiquées au club.

**Par respect pour lui, pour ses coéquipiers, ses adversaires, l'encadrement et le travail de formation en cours, la présence de l'enfant inscrit à l'École de Rugby est obligatoire tant à l'entraînement que pour les matches.**
En cas d'impératif d'absence, il convient de prévenir l'éducateur le plus tôt possible afin de lui laisser le temps de trouver une solution de remplacement.

## III. CHOIX PÉDAGOGIQUES DE FORMATION ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les choix pédagogiques appartiennent à l'éducateur placé sous le contrôle du responsable de catégorie et du responsable technique du club. Ses décisions concernant l'approche technique du jeu et la gestion de son équipe ne peuvent pas être contestées par les joueurs et les parents. Il en va de même pour la constitution des équipes et la décision de jeu ou de non-jeu (fonction de l'âge, du mérite et de l'équité).

Chaque éducateur se tient à la disposition des parents pour discuter de ses choix et de ses objectifs, mais dans la mesure du possible hors des séances d'entraînement ou matches.

## IV. LES IMPRÉVUS

Il est possible que des matches ou compétitions soient annulés dû à un éventuel contretemps, le plus souvent lié aux intempéries (terrains gelés l'hiver, neige, averses importantes, …). Vous en serez prévenu personnellement le plus rapidement possible soit par téléphone, soit par SMS, soit par E-mail.(*) , et l'information sera (dans la mesure du possible) diffusée sur le site internet du RCCP et le groupe Facebook.

En aucun cas, nous ne souhaiterions annuler pour un manque d'effectifs, ce qui correspond à déclarer forfait. Ceci signifie pour une École de Rugby, qui s'engage toujours financièrement lors d'une inscription, à perdre le chèque de caution. C'est de ce fait de l'argent en moins pour le fonctionnement de l'École de Rugby.
C'est dommageable pour les finances de l'École de Rugby et c'est regrettable pour ceux qui ont fait l'effort d'être présents (enfants et adultes) et pour l'image de l'École de Rugby et du Club.

(*) II est donc impératif de donner des contacts téléphoniques joignables toute la journée et des mails personnel et/ou professionnel à jour. Ne pas oublier de communiquer tout changement.

## V. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET SPORTIFS

Gage de qualité, l'École de Rugby du RCCP a déposé une demande de labellisation ce qui est exceptionnel pour un club qui existe depuis un an.
C'est le fruit d'un travail constant et d'une volonté toujours plus accrue de vouloir progresser pour le plus grand plaisir des enfants. Plus que jamais, cette labellisation nous invite tous (enfants, parents et membres du Club) à faire preuve d'exemplarité en tout point et en tout lieu.
Notre souhait est de réaliser un travail de formation sérieux et continu dans le temps où chaque joueur peut recevoir une éducation rugbystique appropriée à sa catégorie afin d'appréhender au mieux les exigences de ce sport collectif.

**Pour cela, l'École De Rugby du RCCP s'engage à mettre à votre disposition :**

**- des dirigeants bénévoles passionnés et dévoués,**
**- des éducateurs bénévoles brevetés ou en cours de qualification,**
**- des installations performantes.**

## VI. LE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE DE RUGBY

Les activités et déplacements sont proportionnels aux ressources financières que le club réalise.
Les cotisations de début d'année couvrent essentiellement les frais d'assurance et d'équipement, toutes les autres dépenses doivent être financées Et c'est grâce au mécénat et aux participations des parents que nous couvrons l'essentiel de ces dépenses et notamment la vente de boissons et nourriture lors des tournois que nous organisons.

Afin de nous aider, nous demandons votre entière adhésion à l'ensemble de ces principes, votre implication dans la vie de l'École de Rugby et dans la mesure de vos possibilités un investissement à nos côtés par un quelconque moyen que ce soit.
Ce peut être :
- amener des enfants sur les lieux des compétitions
- être en charge ponctuellement pour une équipe lors des compétitions : de l'eau, de la pharmacie, de rassurer les jeunes s'ils se sont blessés, ….
- prendre les scores
- arbitrer [pour ceux qui ont les compétences ou la volonté, MERCI de se faire connaître]

**Alors ENSEMBLE, nous serons fiers du résultat.**

Le Président du RCCP
Baptiste PERROT

Et l'ensemble des membres du Comité Directeur, du Bureau et des éducateurs du club